



Règlementation bonus / malus

Par **JMDEDAD**, le **11/11/2011** à **01:08**

Bonjour, rnJ'ai un coefficient de 0,50 depuis de très nombreuses années ; j'étais à la MACIF à l'époque et depuis Août 2009, je suis chez GROUPAMA. rnJ'ai eu un accident responsable en Février 2008 (bien que je me sois faite arnaquée par le chauffeur poids lourd !!) et mon coefficient n'a pas subi de majoration. rnrnEn septembre 2011, soit plus de 3,5 ans après, j'ai abîmé seule mon véhicule contre un plot bas en béton qui borde certains trottoirs et j'ai donc déclaré un accident responsable. rnLe courrier reçu de mon assureur indique que le coefficient sera majoré de ce fait. rnrnJ'ai cherché et lu les textes du code des assurances, mais n'étant pas du métier, je ne suis pas sûre. rnPour ma part, j'ai bien compris que le 1er accident responsable avec un coefficient de 0,50 depuis au moins 3 ans n'implique pas de majoration. rnMais dans ce cas de 2ème accident responsable avec un coefficient de 0,50 depuis 3 ans révolu, qu'en est-il ? rnJ'ai déjà contacté mon assureur, mais je crois qu'on ne s'est pas bien compris et mon interlocutrice m'a conseillé d'écrire ; seulement, je souhaite être sûre de ce que j'avancerai et de ce qu'on me répondra. rnrnSi quelqu'un pouvait me conseiller sur ce point précis, SVP, j'en serai reconnaissante. Cela me permettra d'aborder le problème avec mon assureur avec plus de confiance (je dois déjà le contacter pour la franchise qui est d'un montant dans mon contrat et d'un autre sur le courrier reçu ...). rnrnJe vous remercie d'avance de l'aide. rnrnCordialement.